

# DUO 240

Détecteur d'intrusion au plafond à technologie double



Instructions d'installation

## 1. INTRODUCTION

Le DUO 240 est un détecteur d'intrusion qui se fixe au plafond et qui est basé sur une double technologie. Il est géré en outre par micro ordinateur. Il fonctionne en s'appuyant sur deux phénomènes physiques – la thermographie infra rouge du corps humain (IR) et l'effet Doppler, soit le changement de longueur d'ondes causé par une personne en mouvement dans un champ de micro ondes (MW). Ces deux technologies combinées en un seul détecteur se complètent pour assurer la détection la plus fiable possible et pour permettre la plus grande protection contre les fausses alertes.

Le DUO 240 est supérieur à tous les autres produits de ce type sur le marché car il utilise un nouvel algorithme, le **True Motion**

**Recognition™** (breveté). Cette méthode d'analyse de mouvement donne au DUO 240 la possibilité de distinguer les mouvements que fait un être humain de tout autre mouvement qui pourrait causer des fausses alertes.

Une autre fonction unique au DUO 240 est le circuit simulateur de mouvement à micro ondes, le **'MW Motion Simulator'** (pour lequel les brevets ont été déposés). Il simule l'effet créé par le corps humain se déplaçant dans un champ à micro-ondes. La routine de simulation consiste en une vérification régulière automatique auto test, pour tester le système, la supervision et pour vérifier que le détecteur MW fonctionne correctement.

## 2. CARACTERISTIQUES

**Voltage d'entrée:** 9 à 16 VDC (Nominale: 12 VDC)

**Courant:** environ 30 ma @ 12 VDC

### SECTION PIR

**Détecteur:** senseur pyro électrique à faible bruit

**Indication de déclenchement:** le LED vert clignote pendant 5 secondes

**Compteur de mouvements réels:** 1 ou 2 mouvements

**Forme de détection:** une forme conique virtuelle de 9 m maximum (30 ft) de diamètre, quand il est installé à un plafond à 4.5 m de hauteur (15 ft) (Fig. 1).

L'installation sur un plafond plus bas réduira la zone de couverture.

### SECTION MW (micro ondes)

**Oscillateur:** type Microstrip DRO-stabilisé

**Fréquence:** 2.45 ghz.

**Plage de détection:** réglable entre 25% à 100%

**Indication de trip:** le LED vert s'allume pendant 5 secondes

### DONNEES D'ALARME, TAMP & TRBL

**Indication d'Alarme:** le LED rouge s'allume pendant 2-3 s (les deux détecteurs se déclenchent)

**Contacts relais:** normalement fermés, résistant 0.1 A /30 VDC; 18 Ω résistant dans des séries de contacts

**Durée de l'alarme:** 2-3 secondes (le LED rouge s'allume et les contacts de relais de sortie s'ouvrent)

**Contacts anti-tamper (intervention malveillante sur l'appareil):** Normalement fermés, résistant 50 ma/30 VDC

**Sortie 'problème':** collecteur ouvert, 100 ma max., avec une résistance de 47 Ω en série

### MONTAGE ET DONNEES PHYSIQUES

**Hauteur maximum d'installation:** 4.5 m (15 ft)

**Dimensions (H x Ø):** 24 x 86 mm (3.4 x 0.95 in.)

**Poids:** 64 g (2 oz)

**Couleur:** blanche

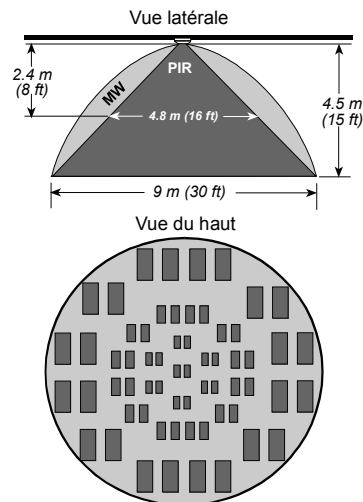


Figure 1. Forme de couverture du DUO 240 (vue latérale et vue de haut)

### CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT

**Températures de fonctionnement:** -10°C à 50°C (14°F à 122°F)

**Températures d'entreposage:** -20°C à 60°C (-4°F à 140°F)

**RFI Protection:** supérieur à 30 V/m (20 à 1000 mhz)

### BREVETS

**Patents U.S.** 5,237,330 et 5,693,943 (autres brevets en cours)

**Conformité à Standards:** EN 50131-1, catégorie 2, classe II

**ATTENTION !** La détection se produit seulement dans les zones dans lesquelles les zones de protection par MW et PIR se superposent.

## 3. INSTALLATION

### 3.1 Directives générales

Quelques règles importantes doivent être impérativement respectées avant de choisir un endroit pour le montage:

- Les micro ondes traversent le verre et d'autres parois non métalliques. Veuillez à régler le champs micro ondes pour qu'il ne dépasse pas les limites de la pièce, car un ventilateur rotatif de plafond par exemple dans la pièce voisine ou le mouvement des véhicules de l'autre côté d'un mur extérieur peuvent déclencher le détecteur MW qui déclenchera un signal d'alarme.

- Des objets réflecteurs de grande taille (particulièrement des métaux) dans la zone de couverture peuvent modifier la plage de couverture des détecteurs à MW.
- Bien que le DUO 240 soit extrêmement imperméable contre les fausses alertes, il est recommandé d'éviter d'installer les détecteurs dans une pièce où la circulation d'air est importante ou de le monter à proximité de câbles de haute tension électriques.
- Si deux unités DUO 240 sont installées dans la même pièce ou sur les deux côtés d'un même mur, elles ne doivent pas se faire face et devront être montées au moins à deux mètres d'écart.
- L'unité doit toujours être montée sur une surface stable et solide à une hauteur qui donne une couverture maximale de la zone surveillée. En augmentant l'angle vertical à une certaine hauteur on pourra par conséquent l'augmentation de la plage de couverture.
- Ne pas installer le DUO 240 dans des endroits où l'un des deux circuits de détecteur déclenche l'alarme constamment ou par intermittence, à cause d'interférences environnementales.

## 3.2 Montage

Sélectionner l'emplacement pour le montage en suivant les directives dans la Section 3.1. Vérifier que la route que pourrait prendre un intrus est à l'intérieur de la zone de couverture du détecteur. Les unités DUO 240 peuvent être installées à une hauteur maximale de 4.5 m (15 ft). Suivre la démarche suivante:

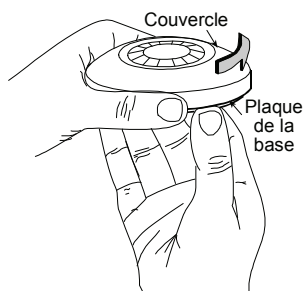


Figure 2. Séparation du couvercle et de la base

- Tenir la base avec une main comme sur la Fig. 2. Tourner le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Détacher le couvercle de la base et le poser dans un endroit sûr, pour éviter qu'il ne soit endommagé accidentellement
- Presser la base au plafond à l'emplacement choisi. Marquer les deux points pour y percer les trous de montage (voir Fig. 3).

• **Note:** les trous pour le montage sont accessibles sans retirer le tableau de circuit imprimé de la base. Ne pas percer des trous avec le détecteur en place, pour éviter que l'appareil ne se remplisse de poussière ou de projections dues à la perforation.

- Poser la base de côté, percer deux trous au plafond et y introduire des chenilles de maçonnerie si nécessaire.
- Percer un trou pour le câble déjà marqué à cet effet (de préférence celui qui est proche du terminal).
- Mettre l'unité correctement (y compris le panneau du circuit imprimé) face aux trous et bien visser au plafond avec deux vis.

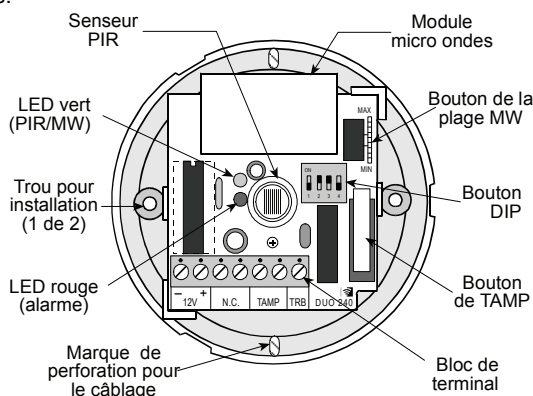


Figure 3. Plan des éléments

## 3.3 Câblage

Connecter les câbles au bloc du terminal de la façon suivante (Fig. 4):

**Terminal: TAMP** (interrupteur de TAMP)

**Connexion avec:** une zone TAMP normalement fermée 24 heures sur 24 sur le panneau de contrôle.

**Détails:** lorsque le couvercle est retiré, l'interrupteur TAMP s'ouvre.

**Terminal: NC** (relais d'alarme)

**Connexion avec:** zones de protection contre le vol normalement fermées sur le panneau de contrôle.

**Détails:** en cas d'alarme ou de panne d'électricité, les contacts de relais de sortie, normalement fermés, s'ouvrent.

**Terminal: TRB** (sortie TRB pour 'problème')

**Connexion avec:** la zone 'problème' 24 heures sur 24, parallèle à une résistance de fin de ligne (voir Figure 4).

**Détails:** la sortie du collecteur ouverte TRB sera mis à la masse si le détecteur fonctionne mal, ce qui causera problème dans la zone du système d'alarme correspondant.

**Alternative:** un buzzer ou un relais d'interface (100 ma max.) Peuvent être connectés par la sortie TRB et les terminaux 12 V (+).

**Terminaux: 12 V(+) et (-)**

**Connexion avec:** une source d'énergie entre 9 VDC et 16 VDC. Veiller à ne pas inverser la polarité.

**Détails:** il est recommandé de rebrancher seulement après que toutes les autres connexions auront été réalisées et vérifiées. Déconnecter de l'alimentation principale du panneau de contrôle de l'alarme et vérifier que le voltage fourni au détecteur est supérieur à 9 Volts avec la pile de back-up en tant que seule source d'énergie.

**IMPORTANT:** pour être en conformité avec les normes de sécurité européennes, se connecter au panneau de contrôle approuvé avec sortie DC de courant limitée.

**Note:** Utiliser du RTV pour colmater les orifices dans la base pour que des insectes ne puissent s'introduire dans le détecteur.

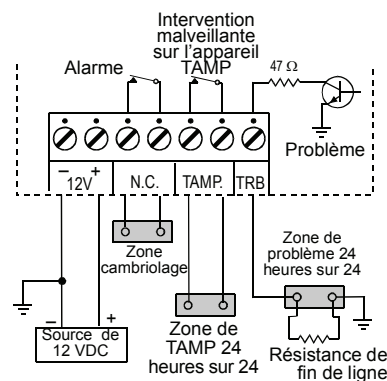


Figure 4. Câbles du bloc du terminal

## 3.4 Processus de mise en marche

Après connexion des terminaux (+) et (-) à la source d'alimentation d'énergie, le DUO 240 commence une période de 60 secondes de mise en route, qui est indiquée par les LED rouge et vert qui s'allument en alternance.

**Avertissement!** Si les LEDs s'allument alternativement ne pendant plus de 60 secondes, c'est qu'une panne a été détectée par le circuit en test automatique et donc la sortie TRB est activée.

## 4. INDICATEURS ET SELECTEURS

### 4.1 Les indicateurs LED

Les deux LEDs (Fig. 3), qui sont cachés derrière la lentille lorsque le couvercle est installé sont visibles par la lentille quand ils sont allumés. Ils servent à signaler diverses alarmes et des messages de problèmes ainsi qu'il est indiqué dans la Table 1 ci-dessous:

#### Notes:

1. Pendant le test de marche, le premier LED qui réagit est le LED vert. Il reste allumé ou clignote (détection MW) ou (détection PIR), selon le détecteur qui a découvert le mouvement en premier. L'autre détecteur dé «couvre ensuite le mouvement et le LED vert s'éteint quand le LED rouge s'allume (alarmes).
2. Si les LED rouge et vert continuent à clignoter après le laps de temps décrit pour la mise en marche, cela signifie qu'une panne a été détectée. Dans ce cas remplacer l'unité sans délai.

Table 1. Interprétation des LED

Vert	Rouge	Signification
Éteint	Éteint	Aucune détection
Allumé	Éteint	Détection MW pendant le test de marche
Flashes	Éteint	Détection PIR pendant le test de marche
Éteint	Allumé	Alarme: détection MW + PIR
Clignote	Clignote	Un problème a été détecté par le circuit du test automatique, ou pendant la période de mise en route (s'arrête 60 secondes après allumage).

### 4.2 Sélection de mode

Le bouton de sélection DIP est monté sur le tableau du PC de l'appareil (Fig. 3). Il contrôle a fonctions – voir la démonstration sur la Fig. 5 et la Table 2.

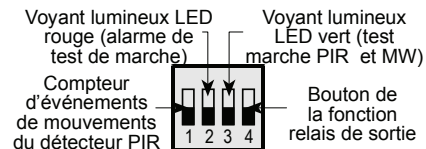


Figure 5. Bouton DIP de sélection de mode

Table 2. Les fonctions du bouton de sélection de mode

Bouton	État	Fonction	Défaut
SW-1	ETEINT	Un mouvement déclenche le détecteur PIR	ALLUMÉ
	ALLUMÉ	Deux mouvements déclenchent le PIR	
SW-2	ETEINT	L'alarme du test de marche est déconnecté	ALLUMÉ
	ALLUMÉ	L'alarme du test de marche est activée	
SW-3	ETEINT	MW/PIR pour test de marche sont déconnectés	ALLUMÉ
	ALLUMÉ	MW/PIR pour test de marche sont activés	
SW-4	ETEINT	Relais de sortie s'ouvre avec l'alarme	ETEINT
	ALLUMÉ	Relais de sortie s'ouvre avec l'alarme quand un problème est détecté	

\* Régler les boutons SW-2 et SW-3 sur OFF ne désactive pas l'indication qu'il y a problème (flash/flash).

## 5. REGLAGE INITIAL

### 5.1 Réglage du compteur de mouvement

Si vous souhaitez régler le détecteur PIR pour une protection maximale contre les fausses alertes, mettre le bouton DIP No. 1 (SW-1) sur ON. Dans cette position, deux mouvements consécutifs pourront déclencher le détecteur PIR.

Pour une performance meilleure, mettre le SW-1 sur OFF. Dans cette position, un seul mouvement est requis pour déclencher le détecteur PIR.

### 5.2 Test de marche PIR

A. Tourner le contrôle MW RANGE pour le mettre sur MIN.

B. Vérifier que le bouton DIP SW-3 est réglé sur ON (le LED vert du test de marche est activé).

C. Monter le couvercle avant à sa place: placer le bord du couvercle avec la cavité dans l'une des deux projections de la circonférence de la base (Fig 6). Bien adapter le couvercle sur la base, et faire pivoter le couvercle dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'arrête.

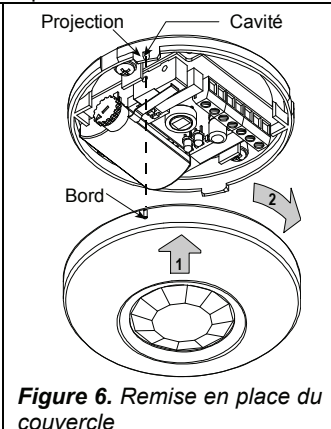


Figure 6. Remise en place du couvercle

D. Marchez dans le champs de détection de vision à l'extrémité sensée être à la limite de la zone de couverture. Le LED vert devrait clignoter pendant 5 secondes à chaque fois que votre mouvement a été détecté.

E. Si la détection PIR n'a pas détecté le mouvement à l'extrémité de la zone de couverture, vérifiez que les infra rouges ne sont pas bloquées ou détournées par des objets comme des lustres ou lampes de grande taille, des canaux de climatisation, etc.

**Note:** si la LED vert s'allume progressivement, votre mouvement a été détecté par le détecteur MW et non par le PIR.

### 5.3 Test de marche MW

A. Retirer le couvercle avant.

B. Vérifier que le contrôle de l'envergure MW est réglé sur MIN et que le bouton DIP SW-3 est réglé sur ON (le LED vert de test de marche est activé). Fermez la couvercle (voir la section 5.2C)

C. Commencer par circuler dans la zone de couverture au bord le plus éloigné. Le LED vert doit s'allumer régulièrement pendant 5 secondes à chaque fois que le mouvement est détecté.

D. Si votre mouvement n'a pas été détecté à la limite de la zone de couverture, avancez le bouton MW RANGE légèrement vers MAX et essayer de nouveau jusqu'à ce le mouvement soit détecté de façon fiable à la limite de la zone.

**Avertissement !** La détection MW ne doit pas dépasser la limite de la zone à couvrir.

E. Marchez dans la zone couverte à divers endroits pour vérifier que le mouvement est toujours détecté.

**Note:** si le PIR se déclenche et interfère avec votre test, déconnectez le PIR en introduisant un petit morceau de carton en face du détecteur.

### 5.4 Alarme de Test de marche

A. Régler les boutons DIP SW-2 et SW-3 sur ON (les 2 LED sont activés).

B. Montez temporairement le couvercle du détecteur à sa place.

- C. Marchez dans le champs du détecteur dans plusieurs directions, à des distances diverses du détecteur, et vérifiez que la détection est bonne dans toute la zone de couverture (le LED rouge s'allumera pendant 2 ou 3 secondes).
- D. Ensuite, retirez le couvercle et réglez les boutons du DIP SW-2 et SW-3 sur OFF pour éviter que des personnes non autorisées ne découvrent la forme de la couverture.

- E. Remonter le couvercle.

**Attention!** Pour garantir un bon fonctionnement du détecteur, la zone de couverture et l'envergure doivent être vérifiées au moins deux fois par an. De plus, il est recommandé de réaliser des tests de marche à la limite extrême de la couverture pour vérifier que le signal d'alarme se déclenche avant chaque fois que le système d'alarme est armé

## 6. AVERTISSEMENTS

Bien que le détecteur soit un appareil extrêmement fiable, il ne saurait garantir une protection complète contre l'intrusion. Car, pour les raisons suivantes, entre autres, le meilleur des détecteurs peut parfois faillir et omettre de prévenir dans les cas où:

- A. Le détecteur ne fonctionnera pas si l'alimentation électrique n'est pas la bonne ou mal connectée.
- B. La détection est confinée à la zone couverte et réglée par le technicien.
- C. Un détecteur PIR ne donne pas une couverture volumétrique complète de la zone à protéger. Il peut uniquement détecter un mouvement qui gêne la plage des rayons dans la zone protégée.
- D. Le mouvement ne sera pas détecté par les détecteurs PIR s'il se produit derrière des portes closes, de l'autre côté d'un sol, de l'autre côté des murs, de l'autre côté du plafond, derrière les fenêtres et les volets.
- E. La capacité de détection du détecteur PIR peut être diminuée par occultation volontaire de la part d'un intrus en aspergeant des produits divers sur la lentille optique. Une intervention malveillante mécanique peut également endommager le système optique.
- F. La performance du détecteur PIR peut également être gênée par la température ambiante dans la zone à protéger quand elle parvient à 32° - 40°C (90° - 105°F).

- G. La forme de la zone de protection qu'assure le détecteur MW peut être modifiée par des objets métalliques ou une de l'aluminium.

- H. Mais comme tout appareil électrique fiable, le détecteur peut être en panne de façon inattendue à cause d'une pièce défectueuse.

La liste ci-dessus comprend les raisons les plus courantes de panne de détection, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Il est donc recommandé de vérifier régulièrement l'alarme du détecteur, toutes les semaines pour vérifier son bon fonctionnement.

Un système d'alarme ne peut être considéré comme un substitut d'assurance. Les propriétaires de maison et de biens ainsi que les locataires de ces lieux doivent continuer à contracter une assurance vie et une assurance pour assurer leurs biens malgré la protection d'un système d'alarme.

Cette appareil est conforme aux normes de la section 15 des règlements FCC Rules et RSS-210 of Industry and Science du Canada. Le fonctionnement est sujet aux deux conditions suivantes: (1) cet appareil ne peut causer d'interférence dangereuse pour la santé et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris une interférence qui pourrait causer une opération non souhaitée.

L'appareil est conforme aux normes et exigences essentielles de la Directive 1999/5/EC du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 sur la radio et l'équipement du terminal de télécommunications.

### GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériel, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

**CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDIQUÉ CI-DESSUS.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHÉTEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHÉTEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.**

**LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIVES OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.**

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port prépayé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est inextinguible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

**Mise en garde:** L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



#### Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.

Conformément aux exigences de la procédure d'évaluation de la conformité européenne, la documentation technique est conservée auprès de : UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. Numéro de téléphone : 0870 7300800, Numéro de fax : 0870 7300801



VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22200 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. TEL: (0870) 7300800 FAX: (0870) 7300801

PRODUCT SUPPORT: (0870) 7300830

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF, TEL.: +49 (0)211 600696-0, FAX: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLÍGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA. TEL (34) 916659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es

INTERNET: www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2010 DUO 240 DF1826- (REV 1, 6/10) (Translated from DE1826 Rev 6)

